

Réf: Dossier 393715

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICAN FLAVOUR »

Siège ABDJAN YOPOUGON LIEVRE ROUGE-LOT 34-
ILOT 4, Lot 34, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN FLAVOUR »

Objet : La société AFRICAN FLAVOUR a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

CAVE, RESTAURANT, COMMERCE GENERAL,
DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABDJAN YOPOUGON LIEVRE ROUGE-LOT 34-ILOT 4, Lot 34, Ilot 4

Dirigeant(s) M AYENON MARCEL KOUASSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02755 du 13/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16350/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

